

Métiers de l'Élevage : développement, production, conseil



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Diplôme Niveau 5

**Formation
par Apprentissage**

Code RNCP 39685

date d'échéance de l'enregistrement 31-08-2030

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter un système d'élevage
- Organiser le travail
- Gérer l'alimentation, le sanitaire, la reproduction des animaux
- Valoriser les produits et services des élevages
- Conduire des essais en élevage et / ou en station
- Accompagner les éleveurs (accompagnement socio-technique)

PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Être âgé de 16 à 30 ans (15 ans après la 3ème)
- Titulaire d'un Bac général, STAV, Bac Pro CGEA
- Avoir un projet professionnel déterminé en lien avec les productions animales
- Signer un contrat d'apprentissage dans le domaine professionnel

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne
2. Entretien de positionnement pour établir le parcours individuel de formation
3. Satisfaire à l'entretien de positionnement
4. Valider et signer le parcours individuel de formation
5. Signer un contrat d'apprentissage



CONTACT

Chargée de développement: 06-79-09-31-42

Standard CFA: 02-54-53-11-00

DÉLAIS D'ACCÈS

- Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.
- Chaque contrat d'apprentissage comporte une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

DURÉE ET MODALITÉ DE L'ALTERNANCE



Le parcours de formation est individualisé et comporte :
- 40 semaines de CFA soit 1400h en 2 ans
- 64 semaines en entreprise soit 2240h en 2 ans



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Organismes d'insémination, Instituts de recherche
- Exploitations agricoles en élevages bovins, caprins, porcins.
- Chambres d'Agriculture
- Coopératives
- Instituts techniques

FINANCEMENT / TARIFS

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par l'OPCO, le CNFPT, ou les Collectivités, ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

% SMIC	Grille nationale de rémunération des apprentis			
	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1 ^{ère} année	27%	50%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%



Chiffres clés

Taux de réussite aux examens 2025 :

66% (10/15 candidats)

Taux de satisfaction 2025 :

79%



C.F.A. de l'Indre

Route de Velles - CS 70529 -36018 CHÂTEAURoux CEDEX

Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfa.indre@educagri.fr www.naturapolis36.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Conduire des productions animales
- Piloter un système d'élevage
- Organiser l'activité de production
- Répondre à une problématique zootechnique située
- Accompagner le changement socio technique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFA
- Reprise des situations professionnelles vécues en entreprise
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et/ou distanciel en cas de situation particulière)



Pendant la formation...

UN VOYAGE D'ÉTUDES

Depuis 2015, les 2èmes années se rendent, chaque année dans les Pyrénées en Vallée de Barétous pour découvrir le pastoralisme, la production ovin lait.

Ce déplacement est aussi l'occasion de découvrir les productions locales telles que le porc gascon.



VISITES TECHNIQUES

En exploitation pour approfondir les connaissances sur les productions étudiées.

En exploitation pour développer des compétences en matière de diagnostic d'élevage et de conseil.

En institut technique pour observer, participer à des expérimentations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont validées au travers de 12 épreuves CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site <https://chlorofil.fr> rubrique référentiel du diplôme

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

AIDES

- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage
- Carte étudiant



Aides aux
Entreprises

Aides de l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés. Son montant est de :

- 4500€ maximum sur la 1ère année d'exécution du contrat.

Après la formation...

Les métiers ouverts aux titulaires du BTS Métiers de l'Élevage poursuivent plusieurs objectifs :

- L'amélioration de la production animale (qualité, bien-être animal, rentabilité)
- La modernisation des entreprises
- La maîtrise des impacts environnementaux de l'élevage

A l'issue du BTS, les étudiants sont employés dans des structures assurant des activités de conseil, d'information, de formation, d'expérimentation, de contrôle (ex: exploitations, chambres d'agriculture, coopératives, instituts techniques...)

Une poursuite d'études est également envisageable en licence pro, licences, écoles d'ingénieurs, bachelor, prépa grandes écoles, certificat de spécialisation (CS). Des opportunités d'expériences à l'étranger sont envisageables dans le cadre d'Erasmus+.